JANVIER 2015

ANGY
LE BIEN-VIVRE

ANGY INFOS

Editorial

Marie-Chantal NOURY
Maire d'ANGY

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Voici dix mois, vous avez confié à la liste que j'ai conduite lors des élections municipales le soin de gérer les affaires communales. Nous savions que la tâche qui nous incombait serait rude: elle l'est plus que nous ne l'imaginions. Qu'importe. Face aux embûches et à un héritage pesant, nous n'avons pas perdu de temps. Nous avons engagé des dossiers d'importance pour offrir aux Angylois les services indispensables au XXI^{e} siècle. Nous nous sommes aussi attaqués à tout ce qui n'avait jamais été réalisé. Pour coller aux règles et aux lois, nous officialisons tout par écrit. Et le changement se fait sentir grâce à une équipe qui privilégie l'intérêt général. Angy jouit aujourd'hui d'une réputation nouvelle. La presse relate régulièrement les événements qui animent notre commune, nous entretenons de bonnes relations avec les villes voisines, et parce que nous avons conçu cet été le Plan communal de sauvegarde, nous avons été inclus dans l'exercice mené par la préfecture en octobre. Désormais, les administrations et les autorités portent un autre regard sur Angy, ouvert et bienveillant, et ce n'est que profitable pour notre commune. Aussi, nous allons poursuivre l'accomplissement du programme pour lequel vous nous avez élus, et je vous propose d'en effectuer un premier bilan.

Le 14 octobre, élus et employés municipaux ont participé à l'exercice d'alerte orchestré par la préfecture.

« Dès septembre prochain, nous ouvrirons un accueil périscolaire. »

Finances

Peu après notre installation, nous avons découvert une situation financière inquiétante. Elle était consécutive à des négligences ou des décisions peu adaptées : subventions non demandées, récupérations de TVA non réclamées, URSSAF non payée, dette vis-à-vis de la ville de Mouy, loyers de garages ou de logements communaux non perçus, etc. Nous avons commencé par mettre de l'ordre dans la trésorerie en parvenant à récupérer une grande partie de ce qui nous était dû. La ville de Mouy a accepté de réduire de 80 000 € à 29 631 € les frais de scolarité que le maire précédent ne lui réglait plus depuis... 1998. Nous avons examiné chaque cas de location communale ne donnant pas lieu au versement d'un loyer afin de trouver une solution. Nous sommes ensuite partis à la chasse aux subventions afin d'alléger le coût de chaque projet. Et parallèlement, j'ai souhaité ne toucher que 40 % de mon indemnité de maire et non le taux plein, ce qui dégage une économie pour la ville de 7 513 € par an.

Ecole

Pour répondre à une demande exprimée depuis des années par des parents, nous sommes parvenus à ouvrir une cantine scolaire dès la rentrée de septembre avec un minimum de dépenses, en utilisant les équipements dont nous disposons. Ce fut aussitôt une réussite. L'autre objectif est de faire revenir à l'école communale les enfants de familles qui ne peuvent se passer d'une cantine, ce qui assurera la pérennité de nos quatre classes, dont l'une était menacée l'an dernier. Comme nous nous y étions engagés, cette ouverture ne s'est pas faite au détriment des assistantes maternelles. Dans la foulée, nous avons institué la réforme des rythmes scolaires. Non seulement les activités proposées aux enfants sont gratuites, mais elles sont variées, originales et susceptibles de leur ouvrir des horizons nouveaux.

SOMMAIRE

L'éditorial du maire:	2-5
Le mot des adjoints:	6-8
La mairie/L'état civil:	9
L'école:	10-11
Le CCAS:	11
Le service Jeunesse:	12-14
Les derniers conseils:	15
Les travaux:	16-18
Le 11 novembre:	19
Le comité des fêtes:	20-21
Les associations:	22-28
Le Pays de Thelle:	29-31
Le plan de la ville:	32

Informations pratiques dans un encart joint au bulletin

Editorial

Enfance

Dès l'été dernier, nous avons donné un coup de jeune au centre de loisirs. Nous l'avons ouvert sur tous le mois de juillet, profitant de l'occasion pour rôder la cantine. La dynamique équipe d'animateurs a concocté un programme riche qui a ravi les participants, lesquels étaient d'ailleurs deux fois plus nombreux que l'année précédente ! C'est pourquoi nous avons choisi de proposer ce centre de loisirs également pendant les vacances scolaires (hormis celles de fin d'année). La pertinence de cette option a été validée par le succès rencontré pendant les vacances de la Toussaint. Et dès septembre prochain, nous lancerons un accueil périscolaire, déjà testé et apprécié lors du centre du mois de juillet.

Personnel communal

La mise en place de nouveaux services ne pouvait s'effectuer sans personnel supplémentaire que nous avons embauché avec parcimonie. De 8 agents municipaux, nous sommes passés à 17 qui ne représentent toutefois que 11 équivalents temps plein, ce qui reste supportable pour les finances communales. J'ai aussi tenu à embaucher en contrat d'insertion deux personnes d'Angy de plus de 55 ans qui ne parvenaient pas à retrouver un emploi. Tout était à faire dans le domaine du personnel communal. Aujourd'hui, les agents sont dotés de vêtements de travail, ils adhèrent à une sorte de comité d'entreprise leur offrant diverses prestations, ils ont reçu chacun leur fiche de poste définissant exactement leurs missions, un livret d'accueil de 60 pages énumérant leurs droits et devoirs vient d'être achevé, et du matériel a été acheté pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions. Enfin, les premières formations ont eu lieu, que ce soit sur les produits phytosanitaires bientôt prescrits ou pour la conduite des tracteurs. Jamais en si peu de temps il n'aura été fait autant pour améliorer les conditions de travail des employés communaux. Et nous continuerons sur cette voie afin que les agents motivés et méritants s'épanouissent dans leurs fonctions au service des habitants. Ainsi, nous avons notamment demandé des subventions pour acquérir un véhicule communal qui fait défaut.

« Les habitants seront associés à l'élaboration du plan local d'urbanisme. »

Urbanisme et travaux

Notre première action en matière d'urbanisme aura été de mettre en fonctionnement l'ordinateur du cadastre abandonné dans un coin de la mairie: désormais, chaque habitant peut recevoir les informations qu'il recherche. Puis, nous nous sommes penchés sur les logements communaux : pas de bail, pas d'état des lieux, pas de loyer pour certains, il était temps d'intervenir, car le manque à gagner pour la commune dépassait 30 000 € depuis 2012 ! Cette opération n'est pas terminée, car la ville a notamment obligation de racheter une demeure, ce qui va grever notre budget de près de 150 000 €. Après la reprise des piles de l'église grâce à l'aide du conseil général, les agents communaux ont nettoyé les fientes de pigeons accumulées depuis des années. Ils ont installé des grillages autour du clocher, ce qui empêche maintenant les oiseaux de polluer l'édifice. Nous avons l'ambition de pouvoir l'ouvrir enfin au public lors des prochaines Journée du patrimoine. Enfin, nous avons lancé le PLU, le plan local d'urbanisme. Ce document, qui fait suite au POS (plan d'occupation des sols), vise à définir la destination que nous voudrons donner à chaque zone de notre commune. Cette procédure s'étalera sur plus d'une année, et la population sera associée à la réflexion des élus.

« Nous avons avantageusement remplacé les vieilles guirlandes par des décorations à LED économiques. »

Editorial

Associations

Afin de redonner des couleurs à Angy, il était capital de relancer le comité des fêtes. Une nouvelle équipe s'est mise en place, et a pu réaliser une fête communale de qualité en très peu de temps. Elle a même réussi ensuite à rassembler en deux soirs 600 personnes dans une salle multifonction totalement transformée lors d'un spectacle qui restera dans les mémoires. Et le comité projette de dynamiser encore plus Angy cette année avec de nouvelles animations, ce dont nous nous félicitons. Pour mettre fin à une discrimination condamnable, nous avons attribué une subvention à toutes les associations de la commune, et nous continuerons à les soutenir car elles forment un tissu social fondamental au quotidien. Nous leur avons aussi exprimé notre soutien en étant présents à leurs manifestations ou assemblées générales. Cette aide de la mairie a été bien perçu puisque l'on note la renaissance du Cercle des jeux de réflexion qui avait fonctionné dans les années 2000, la création d'une deuxième compagnie de tir à l'arc, la naissance d'une association de poésie Beau rivage, et bientôt d'une chorale. Dans ce domaine, comme dans d'autres, nous nous employons à tout mettre par écrit. C'est ainsi que nous avons constitué un document type pour faciliter aux associations leur demande de subvention communale et de mise à disposition de locaux municipaux.

Cadre de vie

Progressivement, nous allons embellir notre commune. Une réflexion a déjà eu lieu sur le choix des fleurs et plantes à disposer dans les différents parterres. Le mur de l'ancienne demeure où se trouve depuis le magasin Aldi a été nettoyé par les élus : il sera rénové et fleuri au printemps pour procurer une belle entrée de ville. Deux douzaines d'habitants ont ramassé plus de 120 kg de détritus en septembre sur notre territoire. Et l'été dernier, une opération de faucardage a été menée aux étangs afin de les débarrasser des algues envahissantes en profondeur. Quant aux décorations lumineuses de fin d'année, les vieilles guirlandes, pour lesquelles il n'est plus possible de trouver des ampoules, seront bientôt définitivement remisées. Cet hiver, nous les avons avantageusement remplacées par des décorations à LED économiques rues Aristide-Briand et rue Jean-Jaurès, ainsi qu'à la Prairie de la barrière qui n'en avait jamais bénéficié jusqu'alors. L'hiver prochain, nous décorerons la rue Roger-Salengro et la rue de Clermont.

Aide sociale

Jusqu'alors cantonné à la distribution du colis du Troisième âge, le CCAS (centre communal d'action sociale) a pris une autre dimension. Pour susciter la rencontre entre les Angylois de plus de 65 ans, il leur a proposé de venir chercher leur colis lors d'un après-midi récréatif. L'idée a séduit près d'un tiers d'entre eux, et nul doute qu'ils seront plus nombreux cette année. A cette occasion, ils ont été invités à choisir entre plusieurs types de colis. Pour la galette des rois, le comité des fêtes a aussi préféré la rencontre festive à la simple distribution. Plus novateur, le CCAS a institué deux aides : un soutien financier aux jeunes pour passer leur permis de conduire moyennant quelques heures de travail pour la mairie, et un stage de remise à niveau du permis pour les seniors. Et pour la première fois, avec l'aide de l'AJLA, le CCAS a organisé une bourse aux vêtements avec réussite. Rappelons que la mission première du CCAS est de répondre à tout appel de personnes ou de familles en détresse.

Editorial

Information

Parmi les points principaux de notre programme, l'information a été fortement développée l'an dernier. Trois bulletins trimestriels vous ont permis d'en savoir plus sur les décisions du conseil municipal et sur les événements survenus dans la commune. Des panneaux d'affichage ont été installés à la mairie et à l'école, rue des Roses et à la Prairie de la barrière. Ce mois de janvier est celui de la publication du bulletin annuel et de la mise en place, près de l'école, d'un panneau d'affichage électronique pour lequel le député Edouard Courtial nous a accordé une subvention à hauteur de 50 %. Afin de procurer une identité visuelle à Angy, nous avons réalisé l'an dernier un logo qui est vite devenu un repère pour les extérieurs comme pour les habitants, et nous lançons un site Internet pour faire mieux connaître la commune. Ces deux opérations ont été réalisées par nos soins pour ne pas alourdir nos dépenses.

Cimetière

Mis en lumière lors d'une remarquable cérémonie du 11 novembre, un carré militaire a été réalisé au cimetière. Ce même jour, nous avons réparé une injustice en marquant sur le monument aux morts le nom d'un Angylois qui aurait dû y figurer depuis… 1947. Un vrai banc a été posé sur le chemin d'accès pour faciliter une halte. Et pour sortir des feuilles de papier d'un autre âge qui rendaient sa gestion compliquée et brouillonne, nous allons engager l'informatisation du cimetière.

Je vous souhaite une excellente année 2015 et une très bonne santé.

« Le site Internet que nous lançons va faire mieux connaître la commune. »

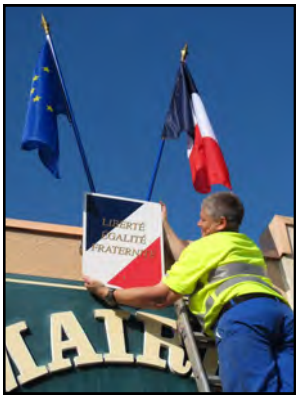

Le conseil municipal

Maire : Marie-Chantal NOURY
1re adjoint : Alain MARTIN
2e adjoint : James DEROZIER
3e adjointe : Patricia CALLARD
Conseillers municipaux :
Patricia BOODIA
Pascal ROUYERE
Katia HEMBERT
Jérôme LE CLEGUEREC
Alexandra BOSQUET
Guillaume LEGUAY
Sandy VESSEREAU
Philippe GILLET
Christophe GAINE
Patrice CREPY
Caroline RALU

Bilan et projets

Alain MARTIN
1er adjoint chargé des finances

Dans un contexte économique et financier extrêmement tendu, notre commune est, comme les autres, inévitablement confrontée à une réduction des dotations de l'Etat. Ce qui a, dès avril dernier, conforté la nouvelle majorité dans sa volonté d'appliquer une gestion rigoureuse du budget communal. L'exercice était d'autant plus périlleux que nous avons choisi de ne pas recourir à l'endettement. En conséquence, un seul emprunt est en cours, celui contracté par la précédente municipalité en 2005 pour l'achat de la demeure bourgeoise située près de l'église et dénommée « Le Château ».

Des mesures ont été mises en place dès notre arrivée pour faire des économies dans tous les domaines et mettre fin à des dépenses exagérées. Au titre des dépenses de fonctionnement qui représentent globalement 817 950 €, nous avons renégocié des contrats : pour le téléphone qui coûtait l'année précédente 4 321 € par exemple, nous avons doté la mairie d'un équipement moderne tout en réduisant considérablement le prix de l'abonnement. Nous surveillons l'eau, le gaz, l'électricité, avec un projet pour réaliser des économies sur l'éclairage public en utilisant des ampoules basse consommation et en diminuant ponctuellement l'intensité lumineuse. La température est mieux régulée dans les locaux municipaux, et nous prévoyons l'installation de détecteurs pour réduire encore la facture. Pour autant, nous n'oublions pas d'aider toutes les associations angyloises par une subvention - pour un volume global de 30 000 € l'an dernier - et par le prêt gratuit de la salle multifonction une fois par an.

Cette vigilance face à nos finances nous a permis de dégager des ressources afin de programmer des opérations d'investissement. Nous avons dû lancer des actions de rénovation des bâtiments communaux qui n'avaient jamais été entreprises, comme pour la toiture de la mairie qui n'est plus imperméable. L'an dernier, nos dossiers d'investissement ont concerné les panneaux d'affichage pour l'information des habitants, le renouvellement du matériel et de l'outillage vieillissant (tondeuse, débrousailleuse, etc.), la mise en place de la cantine scolaire et l'achat de matériels pour celle-ci, la peinture des tableaux noirs de l'école, la mise en place des rythmes scolaires (TAP), la mise en sécurité de la salle multifonction, le nettoyage et la pose de filets anti-pigeons à l'église, l'abattage des arbres malades place de la Mairie et des hauts peupliers qui menaçaient les habitations rue Roger-Salengro, l'acquisition de nouvelles guirlandes lumineuses, l'achat de bancs publics, l'installation de la devise nationale et des drapeaux à la mairie et à l'école, la signalisation au sol des passages piétons et des places handicapées, l'achat de panneaux de signalisation, le changement des deux imprimantes de l'école et de la photocopieuse de la mairie, la pose de robinets thermostatiques à l'école, ou encore la création d'un carré militaire.

Pour l'année 2015, nous avons déjà travaillé sur un préprogramme à étoffer avec le budget:
- La mise en place du périscolaire dès septembre à l'école ;
- A l'église, l'éclairage, le changement de l'estrade de l'autel, l'achat de luminaires en espérant une ouverture en septembre ;
- A l'école, le changement des ordinateurs de la classe numérique et le réaménagement de l'espace autour du jeu extérieur ;
- Le changement de l'abribus de la place de l'école ;
- L'informatisation de la gestion du cimetière ;
- La diminution de la facture de l'éclairage public par l'achat de matériels économiques ;
- L'acquisition d'un tracteur spécial espaces verts ;
- La reprise des peintures des équipements communaux ;
- La réorganisation des espaces verts ;
- La mise en place de zones 30 km/h ;
- La mise en conformité (électricité et incendie) des bâtiments communaux ;
- Des travaux d'assainissement dans les rues non encore branchées au réseau collectif.

Certains lisent le passé, d'autres tentent de prédire l'avenir: assurons ensemble le présent.
Je vous souhaite une excellente année 2015 à vous et à vos proches.

Budget 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT: 817 950 €

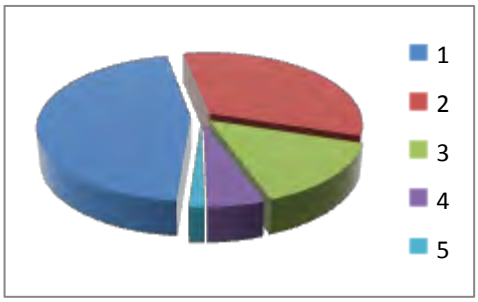

DEPENSES

1. Charges de personnel:	45,8 %
2. Charges à caractère général:	32,9 %
3. Charges de gestion courante:	14,6 %
4. Virement à la section d'investissement:	5,2 %
5. Charges financières:	1,5 %

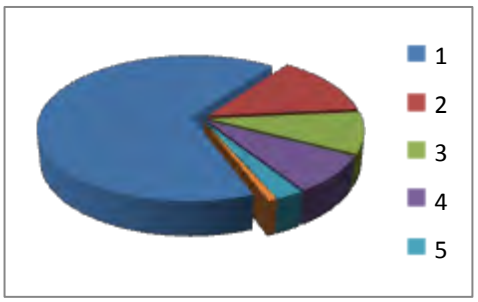

RECETTES

1. Impôts et taxes:	65,7 %
2. Dotations et participations:	13,5 %
3. Report de l'excédent:	9,1 %
4. Produits de gestion courante:	8,3 %
5. Atténuation de charges:	2,5 %
6. Produits de services:	0,9 %

SECTION D'INVESTISSEMENT: 487 602 €

DEPENSES

1. Opérations diverses:	61,9 %
2. Opérations reportées:	33,0 %
3. Remboursement d'emprunt:	4,6 %
4. Immobilisations corporelles:	0,5 %

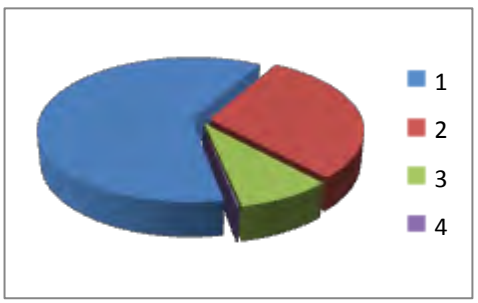

RECETTES

1. Dotations, fonds, réserve:	61,8 %
2. Produits de cessions antérieures:	30,0 %
3. Virement du fonctionnement:	8,0 %
4. Subventions d'investissement:	0,2 %

37 locations de la salle multifonction en 2014 :

Mariages :	17
Anniversaires :	11
Baptêmes :	3
Lotos :	2
Décès :	1
Fête :	1
Bourse aux vêtements :	1
Assemblée générale :	1

Urbanisme

James DEROZIER
2e adjoint chargé de l'urbanisme

Depuis que nous avons pris la direction de la mairie au début du mois d'avril dernier, nous avons délivré:
- 32 certificats d'urbanisme;
- 17 déclarations préalables pour la réalisation d'opérations telles que pose de fenêtres de toit, agrandissements de surfaces habitables et autres travaux;
- 2 permis de construire.

D'autre part, nous avons déplacé l'arrêt de bus pour les élèves scolarisés au lycée Cassini de Clermont: jusqu'alors installé rue Roger-Salengro, il était mal situé pour les riverains, et dangereux pour les adolescents par ailleurs pas protégés des intempéries. Dorénavant, ceux-ci attendent leur car comme les élèves du collège de Mouy place de l'Ecole. Prochainement, la structure actuelle sera remplacée par un abri neuf et fonctionnel.

Fin 2014, nous avons commencé à travailler sur le Plan local d'urbanisme (PLU) qui remplacera le POS (Plan d'occupation des sols). Cette tâche sera longue et fastidieuse.

Nous avons mis en vente dans plusieurs agences immobilières la maison de maître dénommée « Clairefontaine » située au 213, rue de l'Eglise.

Vous trouverez en page 29 un tableau énumérant les formalités pour tout agrandissement ou construction. Nous vous rappelons que l'absence ou le non-respect de permis de construire ou de déclaration préalable constitue un délit dont la prescription est de trois ans à compter du moment où l'infraction est constatée.

Tous les membres de la commission d'urbanisme vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015, une bonne année et surtout une bonne santé à toutes et tous.

Affaires scolaires

Patricia CALLARD
3e adjointe chargée des affaires scolaires

Comme prévu, nous avons mis en place une cantine pour les élèves de toutes les classes de primaire et maternelle. Ce service répond à un besoin exprimé par de nombreux parents. Mais il évite aussi de devoir donner aux familles des dérogations pour les établissements voisins qui possèdent déjà une cantine. Cette « évasion » de familles angyloises, non seulement menace la pérennité de nos quatre classes, mais de plus coûte cher à la commune qui doit alors s'acquitter des frais de scolarité réclamés par les communes accueillantes. Il faut savoir que la participation exigée oscille entre 500 et 1 000 € par enfant et par an, et que lors de la dernière année scolaire, il en a coûté 31 645 € à notre commune !

La cantine, accessible quatre jours par semaine, accueille un nombre d'enfants variable selon les jours, de 30 à 45, soit plus de la moitié des élèves inscrits à l'école communale. Le prix du repas a été fixé à 4,50 €, soit 3,30 € pour le repas et 1,20 € pour l'encadrement des enfants. C'est la société La Normande qui fournit les plats chaque matin. Elle alimente d'ailleurs plusieurs autres cantines dans notre région. A les entendre, les enfants et les accompagnateurs sont satisfaits de cette prestation. Grâce à une subvention du sénateur Philippe Marini, nous avons pu nous doter de tables et de chaises à la dimension des plus petits.
Notre prochain objectif est de mettre en place dès la rentrée de septembre 2015 un accueil périscolaire. Il fonctionnera le matin avant les cours et le soir après 16 h 30 afin de donner davantage de latitude aux parents qui travaillent. C'est le personnel du service Jeunesse qui assurera l'encadrement des enfants.

Que 2015 soit une année de bonheur, de joie et de renouveau pour notre commune et tous les administrés.

Mairie pratique

4, Place Henri-Barbusse

60250 ANGY

Tél : 03.44.56.53.25 ou 09.72.47.69.86

Fax : 03.44.56.86.20

Courriel : contact@maireangy.fr

Site internet : mairieangy.fr

Ouverture de la mairie au public :

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 10 heures à 12 heures, et de 15 heures à 18 heures.

Fermée le mardi.

Vous pouvez contacter directement certains services :

Service Etat-civil : 09.72.47.69.84

Service administratif : 09.72.47.69.81

Service locations de salles : 09.72.47.69.84

Service Jeunesse : 09.72.47.69.83

Adjoints au maire : 09.72.47.69.87

Permanences des élus :

Mme le Maire, Marie-Chantal Noury, reçoit sur rendez-vous.

Le 1er adjoint, chargé des finances, M. Alain Martin, reçoit sur rendez-vous.

Le 2e adjoint, chargé de l'urbanisme, James Derozier, reçoit le lundi et le jeudi sur rendez-vous.

La 3e adjointe, chargée des affaires scolaires et périscolaires, Patricia Callard, reçoit sur rendez-vous.

Etat civil

NAISSANCES

Eden DURTETTE
Yohan FRUITIER
Léandro HIBERT
Raphael DERMY
Eloane POIRIER
Théo DUGUE
Louise CLIN
Lina FRANCOIS
Gabriel HARZIC
Lucie VASSELLE
Victor CHENET
Lysie LETREUILLE HUREAUX
Enzo ROUYERE
Justine PEREIRA CRUZ
Rafael DELMAS HEREDIA CAMPOS

DECES

Berthe SANTUNE née DOTTO
Christine MEUNIER née MASSINES
Antoinette COUDERC
Andrée CANDELIER, née VEZILIER
Andrée ROUYERE née BEAUDEQUIN
Patrick SOYER
Ginette WALLE née BLONDIA
Mauricette PILLON née EVRARD
Anna JAGODA
Simone DUBUS née RICART
René ARCILLON
Jean-Jacques MILLET

Balayage mécanisé des caniveaux

En 2015, la société spécialisée dans le balayage mécanisé des caniveaux interviendra en matinée dans les rues de la commune aux dates suivantes:
Mardi 24 mars;
Mardi 21 avril;
Mardi 26 mai;
Mardi 23 juin;
Mardi 21 juillet;
Vendredi 21 août;
Vendredi 25 septembre;
Mardi 20 octobre;
Mardi 24 novembre;
Mardi 22 décembre.

Elections départementales en mars

Les dimanches 22 et 29 mars prochains auront lieu les premières élections départementales, nouvelle formule des élections cantonales. Les 41 cantons actuels découpant l'Oise ont été regroupés en 21 cantons. Celui de Mouy, auquel appartient Angy, est désormais rattaché à celui de Nivillers et à quelques communes du canton de Clermont. Il s'agira d'un scrutin binominal à deux tours. Les candidatures se feront par binôme un homme et une femme en titulaires, et un homme et une femme en suppléants. L'unique bureau de vote d'Angy est situé dans la salle polyvalente du rez-de-chaussée de l'école, place Henri-Barbusse.

Ecole communale

Pour cette rentrée scolaire de septembre 2014, 86 enfants sont scolarisés à l'école communale d'Angy :

- **Mme Caroline RALU** est chargée des 24 élèves de Petite Section, Moyenne Section et Grande Section, avec Mme Mireille GILLET (ATSEM) ;
- **Mme Aurélie DUFOUR-HOEPPE** (directrice) est chargée des 23 élèves de Grande Section et CP ;
- **Mme Marie-José CASTEL** est chargée des 20 élèves de CE 1/CE 2 ;
- **Mme Odile RADEREAU** est chargée des 19 élèves de CM 1/CM 2.

Quelques souvenirs de la saison 2013-2014

Le spectacle offert aux écoliers

Carnaval de l'école

Défilé des élèves dans les rues de la commune, suivi de chants et d'un goûter dans la cour de l'école

Sortie de fin d'année en juin

Promenade en train de Saint-Valery-sur-Somme au Crotoy, puis visite des grottes de Naours

Spectacle et fête de l'école en juin

Un voyage à travers la Chine, l'Europe et le nord de l'Afrique

Ecole communale

Les prochains événements

Du 24 janvier au 6 février : les élèves de CM1-CM2 en classe de neige ;
Jeudi 19 février : spectacle Loïc et le Korrigan ;
Vendredi 24 avril : Carnaval ;
Samedi 27 juin : spectacle et kermesse de l'école.

Rentrée scolaire 2015

Les inscriptions des enfants nés en 2012 et les préinscriptions de ceux nés en 2013 (pour les prévisions) auront lieu à l'école :
Le mercredi 11 mars de 9 heures à 11 heures,
Le jeudi 12 mars de 13 h 30 à 15 h 30.
Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2015

Périodes	Dates	Semaines aménagées
Hiver	Vendredi 20 février au lundi 9 mars	
Printemps	Vendredi 24 avril au lundi 11 mai	Classe les après-midis des mercredis 13 et 27 mai
Eté	Vendredi 3 juillet	

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Pour la première année de la nouvelle mandature, les membres du CCAS ont souhaité mettre l'accent sur le lien social et la convivialité. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises pour mettre en place de nouvelles actions afin de rapprocher les Angylois.

Ainsi, le centre communal d'action sociale, c'est:

- L'organisation, avec la participation active de l'AJLA, de **la première bourse aux vêtements** et articles de puériculture le samedi 15 novembre. Cette manifestation a remporté un succès en nombre d'exposants; il reste à fidéliser les visiteurs. L'AJLA a fait don de la totalité de la recette au CCAS, une collecte de vêtements a été réalisée et remise à la Croix-Rouge et aux Restos du cœur de Mouy. L'expérience sera renouvelée cette année les samedi 10 et dimanche 11 octobre. Nous proposerons à nouveau une vente de vêtements et d'articles de puériculture, mais aussi une bourse aux jouets.
- L'aide à l'obtention du **permis de conduire** pour les jeunes de 16 à 25 ans (sous conditions de ressources). L'an dernier, une Angyloise en a bénéficié. Une allocation de 300 € lui a été octroyée, et en contrepartie elle effectuera 20 heures au service de la commune.
- **Le colis de fin d'année** destiné aux seniors. Comme ils sont de plus en plus nombreux, nous avons dû revisiter la composition du colis afin de garantir à chacun ce présent dès l'âge de 65 ans. Fin 2014, 222 colis ont été confectionnés par les membres du CCAS. Dans un souci de convivialité et pour répondre à l'une des missions premières du CCAS « faire du lien social », l'équipe a organisé un après-midi dansant le jeudi 18 décembre, à la salle multifonction. Environ 70 habitants sont venus danser, échanger ou tout simplement se rencontrer lors de ce goûter animé par Mme Nadine Planche, accordéoniste locale. A cette occasion, nous avons donné aux seniors le choix entre quatre propositions pour leur prochain colis: ils ont préféré « le plus festif ».

- Apporter notre soutien au comité des fêtes pour **la distribution de la galette des Rois** qui s'est faite, pour la première fois, le 10 janvier lors d'un moment convivial à la salle multifonction.
- **Aider des familles dans le besoin**, un accident de la vie pouvant affecter chacun d'entre nous.

Les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015 et souhaitent à chacun de passer une agréable année avec la réalisation de nouveaux projets permettant de se rencontrer et de s'épanouir dans notre village. Nous restons à votre disposition et à l'écoute de vos idées.

Katia HEMBERT
Vice-présidente du CCAS

Service Jeunesse

Julie LAMEYRE
Directrice du service Jeunesse

Mai 2014, du nouveau à Angy avec la création et l'ouverture d'un service Jeunesse. Julie Lameyre est recrutée en tant que responsable. Cette mise en place prouve l'intérêt que portent les nouveaux élus aux jeunes de la commune lesquels, ne l'oublions pas, seront les citoyens de demain.

Dès le début, le cahier des charges de Julie est bien rempli avec la création de **la cantine**, la reprise en mains de **l'accueil de loisirs de juillet**, et la préparation de **la nouvelle réforme sur les rythmes scolaires**. Et s'ajoutent des événements pour dynamiser la ville !

Juillet 2014 : des nouveautés qui mettent le cirque !

Avec une équipe d'animateurs de choc (Mylène, Pierrick, Aurélie, Gaëlle et Jeanne), Julie, la directrice, a fortement renouvelé l'accueil de loisirs d'été. D'abord, il a duré quatre semaines au lieu de trois les années précédentes. Ensuite, la tranche d'accueil de 3 à 15 ans englobe désormais les maternelles. Puis, la cantine a été testée : les enfants ont pu passer toute la journée ensemble et partager le repas que Laura, l'agent de service, sert dans la salle du Troisième âge. Et déjà 25 enfants, plus de la moitié des effectifs du centre, s'y sont inscrits.

Le programme a été chargé, et les enfants y ont adhéré avec plaisir. Une quarantaine d'entre

eux a participé aux activités manuelles et physiques, et aux sorties proposées par les animateurs. Malgré un temps maussade, ils ont pu grimper dans les arbres à l'Accrobranches de Beauvais quand les petits jouaient au plan d'eau du Canada. En revanche, sous un soleil de plomb, nos aventuriers sont partis à l'assaut de la Mer de Sable à Ermenonville lors d'une journée jugée trop courte. Durant la troisième semaine, pendant que 24 enfants découvraient les joies du camping à Saint-Sauveur, près d'Amiens, avec tir à l'arc, canoë et paddle, les autres se rendaient à la piscine de Beauvais. Enfin, le centre s'est achevé sur une sortie au nouveau parc zoologique de Paris avec des animaux parfois étranges…

Côté activités sportives, ils ont enchaîné football, gamelle, jeux dans les bois et surtout paintball low cost. Cette activité a ravi les enfants et les animateurs, probablement moins les parents au moment d'éliminer les traces de peinture !

Les habitants d'Angy ont aussi concouru au fonctionnement de l'accueil de loisirs lors du Troc Patate, une nouvelle activité qui a séduit petits et grands : de beaux objets sont ainsi revenus au centre, brouette, canne à pêche, toboggan pour petits, magnétoscope, poupées, bougies, coffre, tapis de jeux, etc.

Le final s'est traduit par un magnifique spectacle de cirque au fil duquel petits, grands et animateurs ont offert à une salle de parents garnie et dans une ambiance festive des sketches, de la danse, des chansons et des acrobaties. Sans oublier la participation des parents sur la danse « Tchoutchoua », moment magique et revigorant pour l'équipe d'animation.

Service Jeunesse

Toussaint : l'art dans tous ses états

Première ouverture pour des petites vacances, et… succès garanti : 23 enfants inscrits et 22 restant à la cantine ! Petits et grands ont profité d'une sortie au bowling pour mesurer leur talent sur la piste, et sur… la piste de danse en se trémoussant sur les musiques d'ambiance autour d'une boisson fraîche. Les participants se sont révélés très efficaces au regard de l'exposition présentée aux parents le vendredi : peinture à la paille, autoportrait, masque de plâtre, playmais, tableau d'automne, coloriage de tableaux d'artistes connus, sculpture, etc. Et les parents ne sont pas repartis les mains vides !

Deux enfants sur trois aux « NAP »

Les nouvelles activités périscolaires (NAP) ont fait leurs premiers pas à Angy le jour de la rentrée scolaire. Sur 86 enfants scolarisés dans notre école communale, 27 élèves (31 %) repartent à 15 h 30, mais 59 autres (69 %) restent pour participer aux projets mis en place par le service Jeunesse.

Tout d'abord le côté dansant avec Vanessa qui invite à l'apprentissage de la danse espagnole du flamenco. Le but de ce projet est un spectacle fin juin où les parents pourront admirer le talent de danseur, ou de danseuse, découvert chez leur enfant. Les filles ont reçu leurs chaussures de flamenco, alors, attention aux oreilles !

L'aspect nature et environnement est orchestré par Aurélie. La récupération est le maître-mot de cette activité. En effet, nous sommes sûrs que quelques parents pourraient mettre à notre disposition un sac « pour les NAP » dans leur cuisine avec rouleaux de papier toilette, bouteilles en plastique vides, bouchons divers, etc. Cela va faciliter la confection d'une mascotte et a déjà aidé pour la décoration du sapin de Noël. L'angle nature sera développé avec l'herbier puis le jardin à venir.

L'expression corporelle a débuté avec Coralie qui, à l'automne, a passé le témoin à Gisèle. Vous avez déjà pu admirer les progrès des enfants avec le spectacle « Le Père Noël est enrhumé » interprété avant les fêtes. Et une autre surprise vous attend en juin prochain !

Enfin, l'art et l'imagination forment le projet de Valérie. Il permet aux petits comme aux plus grands de s'exprimer sur un sujet ou sur un dessin, puis de le reproduire afin de susciter un échange entre l'art et l'imaginaire des enfants.

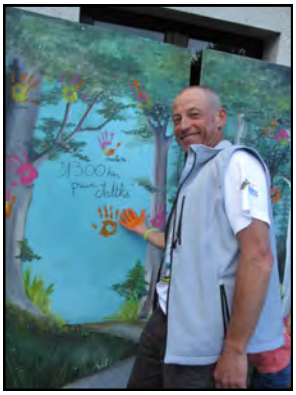

Un service en action même pendant les vacances…

Fin août dernier, le service Jeunesse s'est joint à la mairie et au comité des fêtes lors de l'opération menée par Serge pour les « 1 300 km pour Matthis », un enfant malade dont le matériel spécifique est onéreux. Sportif expérimenté, Serge a couru tout au long de la Méridienne verte, faisant étape à Angy. Nous avions préparé des animations (scoubidous, maquillage, bracelets, fresque de peinture) avant un repas champêtre pour lequel chacun apportait une boisson et un plat salé ou sucré. Une belle journée pour une cause caritative. Merci encore à ceux qui se sont déplacés pour le petit Matthis.

Service Jeunesse

Par courrier au maire, Serge et son épouse Cécile, ainsi que le couple Maryse et Henri qui accompagnaient Serge à bicyclette, ont signalé avoir recueilli au cours de leur périple plus de 30 000 € remis à l'association « Pour le bonheur de Matthis ». Ils en profitaient pour adresser un très grand « merci à tous » pour la réception organisée à Angy. « S'il fallait mettre une note aux divers accueils qui nous ont été réservés, vous auriez la meilleure, à savoir 20 sur 20 !!!! », écrivent-ils dans leur lettre, ajoutant: « Angy restera pour nous une étape mémorable de notre aventure, et nous ne manquerons pas de le faire savoir ».

Courant septembre, en partenariat avec les Centre E. Leclerc, nous avons « nettoyé la Nature ». Une petite participation (deux douzaines de personnes), mais une belle efficacité puisque pas moins de 120 kg de déchets ont été ramassés en l'espace de deux heures. Alors prenez soin de notre village et de la nature, et rendez-vous en septembre !

Enfin, le service était aussi présent avec le comité des fêtes lors de la soirée Halloween pour petits et grands avec une décoration de premier choix, des bonbons en pagaille et quelques animations « dégoulinantes »…

Et ça continue en 2015 !

Pas question de s'arrêter en si bon chemin après un tel démarrage! Voici un avant-goût de ce que le service Jeunesse vous concocte pour cette année 2015.

- Dans le domaine de l'accueil de loisirs, nous aurons le plaisir d'accueillir les enfants durant la première semaine des **vacances de février**, du 23 au 27, sur le thème « Les jeux de société », avec accueil péricentre ; une sortie à la piscine aura lieu le mercredi 25, et une soirée avec les parents le vendredi 27. Inscriptions jusqu'au samedi 14 février. Pour les **vacances d'avril**, du 27 au 30, le thème retenu sera « Bouge ton corps » ; le sport sera mis en évidence car cela ne fait de mal à personne, et une soirée sportive clôturera la semaine pour les 3-15 ans.
- **A Pâques**, le service Jeunesse organisera une chasse aux œufs le samedi 4 avril. L'horaire est à définir, mais le chocolat sera au rendez-vous pour les petits et pour les grands !
- Après cette année chargée en nouveautés, l'accueil fera son retour en **juillet 2015** pour quatre semaines d'amusement sur le thème du « Cinéma », avec forcément une sortie par semaine. Et nouveauté pour les plus grands (la tranche d'âge reste à déterminer) : une semaine de camping en Lozère avec des activités de pleine nature dignes de ce nom leur sera proposée !
- Enfin, ultime nouveauté : **l'ouverture à la rentrée 2015 du périscolaire** le matin, le soir après 16 h 30, mais aussi les mercredis loisirs l'après-midi après l'école ! Lieux, horaires, services, tarifs sont en cours d'élaboration et vous seront fournis très prochainement.

Conseil municipal du mercredi 15 octobre

Les conseillers municipaux se sont réunis le mercredi 15 octobre 2014, à 19 heures. M. Guillaume Leguay est désigné secrétaire de séance.

Elaboration du PLU. A l'unanimité, le conseil décide de lancer l'élaboration d'un PLU (Plan local d'urbanisme), les POS (Plan d'occupation des sols) actuels étant caducs le 31 décembre 2015. Ce document est chargé de régir l'orientation que les élus souhaitent donner à chaque parcelle du territoire communal. Mme Marseille, de la Direction départemental des territoires (DDT), fournit aux élus les explications souhaitées. Le PLU devra être réalisé dans un délai de trois ans.

Création d'une commission PLU. A l'unanimité, le conseil décide de créer une commission PLU en raison de l'importance des travaux à mener. Ses réunions se tiendront en présence d'intervenants extérieurs. En feront partie: Mme Noury, M. Martin, M. Derozier, M. Rouyère, M. Le Cleguerec, M. Leguay, M. Gillet, M. Gaine, M. Crépy, Mme Ralu.

Création d'un poste d'adjoint technique de 2e classe de 23 heures pour la cantine. A la majorité (vote contre de M. Crépy, abstention de Mme Ralu), le conseil décide de changer le statut de vacataire de Mme Laura Do Nascimento en stagiaire en raison de la fréquentation actuelle de la cantine.

Création d'un poste d'adjoint d'animation de 2e classe de 20 heures pour la cantine, les TAP et le centre aéré. A la majorité (abstention de M. Crépy), le conseil décide de changer le statut de vacataire de Mme Aurélie Delhaye qui remplacera temporairement Mme Julie Lameyre, adjoint d'animation 2e classe, partant en congés maternité, en stagiaire.

Convention avec le SE 60. A l'unanimité, le conseil décide de signer une convention avec le Syndicat Electricité 60 pour l'éclairage public. Ce transfert de compétence vise à réaliser des économies, à se mettre en conformité et à développer des projets.

Convention avec la SPA de Beauvais. A l'unanimité, le conseil décide de signer une convention avec la SPA de Beauvais. Vu les soucis financiers de la SPA, la participation des communes, qui était de 0,252 € par habitant, passe en 2015 à 0,30 € par habitant sans déplacement, et à 0,50 € par habitant avec un déplacement. La quote-part de la ville d'Angy est de 604,40 €.

Autorisation de mise en vente du « Château ». A l'unanimité, le conseil décide de vendre la maison de maître située au 213, rue de l'Eglise, dénommée « le Château ». Achetée par l'ancienne municipalité en 2005, toujours pas vendue malgré de nombreuses propositions, cette demeure s'est fortement dégradée. La conserver engendre un coût important pour la ville: assurance, impôts, chauffage représentent près de 8 000 € par an, plus les heures des agents communaux pour l'entretien du parc. Les agences immobilières évaluent le prix de vente entre 360 000 € à 400 000 €. Le conseil décide de mettre ce bien communal sur le marché à 400 000 €.

La séance est levée à 20 heures.

Conseil municipal du lundi 8 décembre

Lundi 8 décembre, les conseillers municipaux se sont réunis à 19 h 30. M. Jérôme Le Cleguerec est désigné secrétaire de séance.

Elaboration du PLU. Suite à la décision du conseil d'engager l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme, les élus valident à l'unanimité le détail des objectifs poursuivis, la procédure de consultation de la population et son organisation matérielle.

Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. A l'unanimité, le conseil décide de passer une convention afin de transmettre en préfecture par Internet les documents adéquats.

Le public ne respectant le silence imposé pendant la séance par les articles L 2121-16 et L 2121-18 du CGCT, le maire fait adopter le huis-clos.

Indemnités horaires pour travaux supplémentaires ou complémentaires. A l'unanimité, le conseil décide que les personnels adjoints techniques, ATSEM, adjoints administratifs et agents d'animation bénéficieront de la rémunération IHTS à hauteur de 25 heures par mois pour un agent à temps complet, et au prorata pour un agent à temps non complet.

Création d'un poste d'adjoint d'animation 2e classe. A l'unanimité, le conseil décide cette création pour 20 heures hebdomadaires.

Création d'un poste d'adjoint administratif 2e classe. A l'unanimité, le conseil décide cette création pour répondre à un accroissement des tâches et aux différents arrêts de travail.

Noël du personnel communal 2014. A l'unanimité, le conseil décide d'allouer un montant de 30 € par enfant d'agent communal jusqu'à 11 ans.

Classe de neige 2015. A l'unanimité, le conseil accepte le coût de 20 821 € pour la classe de neige qui aura lieu du 24 janvier au 6 février 2015 pour 19 enfants de CM1/CM2.

Autorisation permanente des poursuites. A l'unanimité, le conseil autorise le Trésorier principal de Mouy à engager les démarches pour recouvrir les recettes de la mairie d'Angy.

Remplacement temporaire d'agents. A l'unanimité, le conseil décide d'autoriser le Maire à recruter en tant que de besoin des agents non titulaires pour remplacer des agents titulaires.

Point sur les maisons communales. Mme le Maire expose les difficultés rencontrées pour percevoir le loyer de certains biens communaux.

Décision modificative n°1. A l'unanimité, le conseil décide de transférer 590 € du compte 2313/198 au compte 2183/195 pour l'achat d'un ordinateur pour l'accueil en mairie.

La séance est levée à 21 h 40.

Travaux en cours ou réalisés

Nettoyage des fientes de pigeons au clocher de l'église

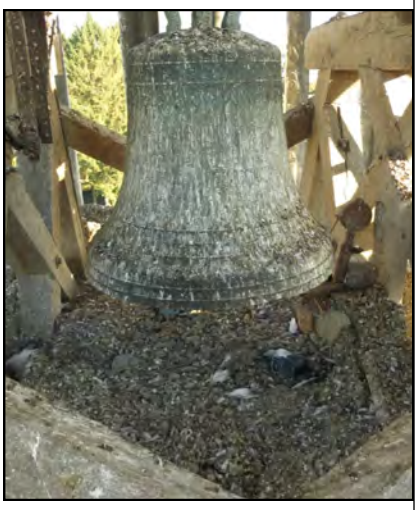

Abattage des peupliers menaçant les habitations rue Salengro

Travaux en cours ou réalisés

Rénovation du monument aux morts

Déblaiement du lavoir effondré

Installation et remplacement de bancs

Travaux en cours ou réalisés

Réfection totale du carré militaire au cimetière

Nettoyage et rangement de l'étage et du grenier de l'école

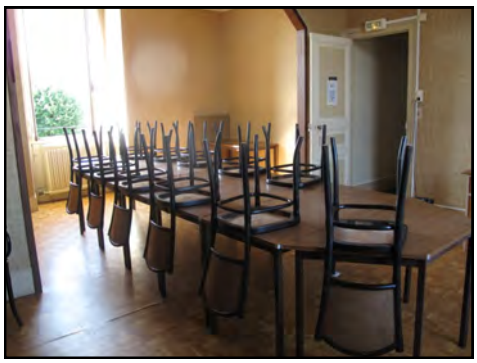

Cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918

Lundi 10 novembre

Plus de 80 personnes se sont rassemblées à la nuit tombante devant la salle multifonction. Le cortège, emmené par les drapeaux des associations patriotiques, Mme le Maire et M. Olivier Paccaud, conseiller régional et député suppléant, s'est rendu au monument aux morts. Les enfants présents y ont alors disposé des bougies symbole de vie et d'espérance. Une minute de silence a été observée à la mémoire des morts de la Première Guerre mondiale avant que les participants ne chantent la Marseillaise. Un vin d'honneur servi dans la salle du conseil municipal a clos cette manifestation.

Mardi 11 novembre

A la suite d'une délégation du Souvenir de la 51e Highland division, unité écossaise de la guerre 14-18 avec sa cornemuse, et d'un représentant de la Royal Engineers, un corps des armées britanniques, près de 120 participants ont pris la

direction du monument aux morts sous le soleil: drapeaux des associations patriotiques, Mme le Maire, une douzaine d'élus, des représentants des gendarmes et des sapeurs-pompiers de Mouy, responsables associatifs. Après les sonneries réglementaires, Mme le Maire a indiqué « qu'en cette année particulière qui marque le centenaire du déclenchement d'une guerre qui devait être la dernière, nous allons réparer une injustice de l'histoire communale en inscrivant le nom de Rémi Austraete sur notre monument aux morts ». Enfant de la commune, Rémi Austraete était domicilié au 4, rue Jean-Jaurès à Angy. Né en 1915, il était sergent au 3e régiment étranger d'infanterie, la célèbre Légion étrangère, affecté à la 4e compagnie, quand il est mort en Indochine à 32 ans. Il a été cité à l'ordre du corps d'armée : « Jeune sergent de légion, le 10 mars 1947, à Nam Dinh, a fait preuve d'un courage remarquable à l'attaque de la station de pompage du village. Blessé mortellement au milieu de l'assaut, a continué à donner des ordres au tireur de son fusil mitrailleur pour terminer sa mission ». Il a reçu la Croix de guerre 1939 -1945 avec étoile, et la médaille coloniale avec agrafe Extrême-Orient. « Aujourd'hui, en sa mémoire et afin que les Angylois conservent le souvenir de son sacrifice, je vous propose de le faire rejoindre sur le monument aux morts les 37 autres enfants de la commune qui ont laissé leur vie au fil des conflits », a déclaré Mme le Maire. Elle a dévoilé, avec Françoise Nervet, fille de Rémi Austraete, l'inscription « Indochine – Rémi Austraete ».

Après la lecture du message du secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, les enfants ont cité les 38 Angylois morts pour la France. Une minute de silence a précédé la Marseillaise. Le cortège s'est alors rendu au cimetière. M. Lionel Lefebvre, ancien légionnaire du 2e régiment étranger de parachutistes, a déposé sur la tombe de Rémi Austraete le célèbre képi blanc des légionnaires et le fanion de son régiment, avant de se recueillir après le dépôt d'une gerbe. Mme le Maire a ensuite rappelé que le cimetière abrite 11 tombes d'Angylois morts pour la France, dont 6 enterrés dans un espace mis à disposition par la mairie, le carré militaire : « Cette parcelle

abandonnée a été refaite par M. Pascal Rouyère, conseiller municipal, que je tiens à remercier très chaleureusement. Les croix ont été offertes par le Souvenir français », a-t-elle précisé. Elle a coupé un symbolique ruban tricolore avec Mme Nervet avant un dépôt de gerbes, une minute de silence et la Marseillaise chantée. Durant cette cérémonie, le Souvenir de la 51e Highland division est intervenu plusieurs fois en interprétant des chants et des marches. Le cortège est retourné à la salle multifonction pour partager le verre de l'amitié.

Comité des fêtes

Relancé au printemps, le Comité des fêtes d'Angy s'est aussitôt attelé à la programmation de la fête communale. Rapidement, des bénévoles se sont retrouvés régulièrement pour confectionner des fleurs en papier afin de décorer les chars. Des contacts ont été passés pour retenir groupes et animations. Et tout était prêt pour un week-end festif.

Retraite aux flambeaux

Enfants, parents, grands-parents : le dimanche 13 juillet, ils étaient plus d'une soixantaine à se présenter dans la cour de l'école communale alors que la nuit commençait à tomber. Chacun a reçu un bâton et un lampion. Escorté par les membres du comité équipés de gilets fluorescents pour assurer la sécurité, le cortège s'est engagé rues du Maire, Aristide-Briand, Jean-Jaurès, Béatrix-Tassin pour finir par la rue de l'Eglise et revenir au point de départ au son de musiques entraînantes qui ont fait sortir des familles sur le pas de leur porte. Au terme de ce périple, les participants étaient invités à se rendre dans la salle polyvalente de l'école où ils ont pu profiter de boissons fraîches et de gâteaux préparés par les membres du comité des fêtes.

Fête communale 2014

Samedi 19 juillet : dès l'après-midi, petits et grands ont pu profiter des manèges et des attractions de la fête foraine installés place Henri-Barbusse. A la nuit tombée, un nombreux public s'est dirigé rue du Maire pour assister au feu d'artifice, dont le bouquet final s'est révélé de toute beauté. La plupart des spectateurs a alors repris le chemin de la place du village pour se trémousser sur les rythmes enchaînés par le DJ Disco Dingo jusqu'à 1 heure du matin.

Dimanche 20 juillet : malgré un temps maussade, l'engouement pour le Prix cycliste d'Angy est intact puisque les coureurs ont été près de soixante-dix à s'aligner au départ, à 8 h 30, afin d'accomplir une centaine de kilomètres. Le gagnant, le second et le premier du club organisateur de Montataire ont ensuite reçu un bouquet des mains de Mlles Legrand et Callard, et de nombreuses coupes et primes ont été remises aux concurrents.

Peu après 15 heures a été donné le coup d'envoi de la cavalcade sur le thème de « La métamorphose ». Ouvrant la voie avec la voiture sono décorée de mille fleurs, les vendeuses de confettis précédaient un char sur la métamorphose d'un papillon et un char sur l'évolution d'un dauphin accompagné d'un groupe de Martiniquais et des percussionnistes de Lézard Tape. Le cortège s'est joyeusement étiré jusqu'à la limite de Bury où chars et participants ont fait demi-tour pour revenir place de la Mairie. Là, sur scène, chaque groupe musical s'est mis en valeur par quelques morceaux fort applaudis. Le public s'est ensuite dispersé parmi les attractions tandis que les membres de la cavalcade pouvaient se restaurer et se désaltérer. Un grand remerciement à toute l'équipe du comité des fêtes pour son dévouement et son courage qu'elle a apportés durant toute la création, la fabrication des chars et le collage des fleurs. Nous avons passé du temps, des soirées entières ensemble avec de la complicité et de l'amitié.

Lundi 21 juillet : comme le veut la tradition, l'après-midi a été essentiellement dédié aux jeunes. Tous les enfants inscrits à l'école communale ont reçu des tickets de manèges gratuits offerts par le comité des fêtes, ainsi que les enfants qui s'étaient proposés pour défiler costumés la veille. Puis, une animation de percussions de Mme Annie Debraine a distrait jeunes et moins jeunes pendant près d'une heure. Enfin, ce week-end festif s'est achevé par le tirage au sort de la tombola des confettis avec un aspirateur et un lecteur DVD en jeu.

Comité des fêtes

Halloween

Près de soixante personnes, dont une trentaine d'enfants costumés et grimés, ont garni la salle polyvalente pour Halloween le mardi 28 octobre. Pendant que les parents admiraient les ouvrages et les jeux réalisés par les écoliers aux TAP, les membres du comité préparaient, grâce aux généreux donateurs, les friandises et les gâteaux remis aux enfants et aux parents. Le goûter a permis de partager un agréable moment au milieu des participants costumés.

La Soirée Cabaret

Christophe Gaine, trésorier du comité des fêtes, est à l'initiative de cet événement décliné sur deux soirs de suite les vendredi 7 et samedi 8 novembre, réunissant au total plus de 600 personnes. Thony Lymer, le transformiste, et ses danseuses ont illuminés nos yeux de paillettes, de lumière et de magie. Avec Ludo Prologic à la sonorisation et la pyrotechnique SPL, Karine et Franck ont réalisé un spectacle féerique dans une salle multifonction métamorphosée. Ces soirées se sont terminées sur la piste de danse.

L'arbre de Noël

Dimanche 14 décembre, un exceptionnel arbre de Noël attendait la centaine d'écoliers du village et leurs familles. Après avoir reçu chacun un goûter à l'entrée de la salle multifonction joliment décorée, les enfants ont eu la surprise de se trouver face à Mickey et Minnie. C'est Jacques Albert, un habitué des plateaux de télévision, accompagné par son irrésistible assistant Max l'alligator, qui a ouvert le spectacle enchaînant tours de magie spectaculaires, prestations musicales, sculptures de ballons, etc... L'artiste n'a pas hésité à solliciter le concours des enfants. Clou de l'événement: Claudia Henny a présenté son show de cacatoès et de perruches ainsi que ses chiens et chats. C'est alors qu'est arrivée la vedette de l'après-midi, le Père Noël, les bras chargés de cadeaux qu'il s'est empressé de distribuer aux écoliers du village.

Les rendez-vous de 2015

C'est le moment de sortir votre agenda pour cocher des dates. Car le comité des fêtes a déjà travaillé afin de dynamiser les douze prochains mois. Voici ce qui est prévu, après la galette des Rois pour les seniors qui a eu lieu sous forme d'un bal musette le samedi 10 janvier :

- Le **Mardi-gras** avec les enfants (et les parents) costumés le mardi 17 février ;
- Le retour du **loto** garni de lots de valeur le samedi 28 mars ;
- Le retour du **Salon du Miel et des saveurs** le samedi 11 avril ;
- La traditionnelle **brocante** le dimanche 12 avril ;
- Pour la première fois la **Fête de la musique** associée à la **Fête des Voisins** le dimanche 21 juin ;
- La **Fête communale** le week-end des 18, 19 et 20 juillet ;
- **Halloween** le jeudi 29 octobre ;
- Une nouvelle **Soirée Spectacle** le samedi 31 octobre ;
- Les animations pour le **Téléthon** le vendredi 4 décembre ;
- Un **Tournoi de Poker** Téléthon le samedi 5 décembre ;
- Un **Marché de Noël** le samedi 12 décembre ;
- Le **Spectacle de Noël** des écoliers le dimanche 13 décembre ;
- La **Soirée de la Saint-Sylvestre** le jeudi 31 décembre.

Nous avons besoin de vous, les Angylois, pour que tout cela puisse se réaliser. Nous espérons vous voir nombreux nous rejoindre au sein du comité des fêtes pour nous aider à animer notre village.

Contacts: **Virginie Carpentier**, présidente, tél. 06.95.64.81.10, ou **Christophe Gaine**, trésorier, tél. 03.44.56.28.25.

Amicale des Chasseurs

Voici venu pour moi le temps de vous transmettre quelques nouvelles de l'Amicale des Chasseurs d'Angy.
Comme vous l'aurez certainement remarqué, le faisan sauvage se porte bien du côté des marais. Grâce au bon sens de tous, cela fait maintenant des années que l'on préserve cette souche de faisans sauvages. Cela a même tendance à s'étendre au-delà.
Le lièvre, par contre, n'a pas connu le même succès. Peu de spécimens ont été vus pendant les trois premiers dimanches de chasse. Durant la belle saison, il était pourtant bien présent cet été.
Bienvenue aux nouveaux de la Société, Cédric Fruitier, David Ellot et Patrick Louis. Nous leur souhaitons une bonne saison au sein de notre petite équipe.
Pour sa 20e édition, le ball-trap a connu quelques améliorations qui ont été bénéfiques: création d'un parcours de chasse et d'un stand de restauration. Les deux innovations cumulées nous ont permis d'avoisiner les 10 000 cartouches, et de faire bien des heureux dans le registre gastronomie.

J'en profite pour remercier au nom de l'Amicale des Chasseurs d'Angy tous les acteurs qui ont contribué à cette belle fête. L'association de foot d'Angy qui par le biais de Jérôme nous a gracieusement prêté le barnum restauration. Un grand merci à eux !
Merci à Mme Godin pour le prêt de ses terres.
Merci également à Thierry et Cédric Fruitier. Sans leur matériel, cela aurait été assurément plus compliqué… !

Merci pour le travail de tous les sociétaires présents. Exemplaires !
Merci aux bénévoles extérieurs à la Société qui nous ont aidés tout au long du week-end.
Merci à notre président pour cette vingtième édition (REUSSIE !!).
Merci à la municipalité de nous avoir facilité les tâches administratives, et de leur visite surprise !
Et enfin, merci à Dame Nature qui pour cette fête nous a illuminés de son divin soleil, assorti d'une douce chaleur estivale.
Cette manifestation est pour nous une fête, l'occasion de partager avec nos voisins chasseurs, nos familles, nos amis, notre passion qui est la chasse. N'oublions pas non plus que sans cette activité, les cotisations ne permettent pas de pérenniser financièrement notre association.

L'AMICALE DES CHASSEURS D'ANGY VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2015.

Cercle des jeux de réflexion

Emanation en 2002 du Damier Beauvaisien, le Cercle des jeux de réflexion d'Angy avait été mis en sommeil après quelques années marquées par une fréquentation régulière de sa section « Scrabble », et par quelques tournois de cartes à collectionner marquants, que ce soit pour le jeu « Lord of the Rings » (Le Seigneur des anneaux) ou « Magic : L'assemblée ». Le champion de France de Lord lui-même était venu se mesurer aux joueurs départementaux et régionaux, et avait… trébuché !

Le Cercle renaît donc de ses cendres. De 20 h 30 à 23 h 30, chaque vendredi, il reprend ses activités en proposant aux amateurs de Lord ou Magic, de Scrabble ou d'échecs, de se retrouver au premier étage de l'école.

Renseignements sur place.

Tournoi Lord Of The Rings le 16 mai 2004 à Angy.

Association Jeunesse et Loisirs d'Angy (AJLA)

L'association Jeunesse et Loisirs d'Angy (AJLA) vous propose depuis le mois d'octobre une section « DANSE SALSA ». Ces cours sont dispensés par M. Junior De SOUZA, tous les mardis, de 20 h 30 à 21 h 30. N'hésitez pas à venir découvrir le rythme de la salsa.

Nous poursuivons également les cours de gymnastique pour adultes et pour enfants:
LUNDI: gymnastique douce de 14 h 15 à 15 h 15; 14 adhérents dont 2 hommes.
MERCREDI: gymnastique d'entretien de 18 h 30 à 19 h 30; 13 adhérents dont 1 homme.
Messieurs, nous vous attendons plus nombreux dans les mois à venir !
Ces cours sont animés par M. Thierry CODEMO.
MERCREDI: gymnastique enfants de 13 h 30 à 14 h 30 pour les petits, et de 14 h 30 à 15 h 30 pour les plus grands. Ces cours, pour petits et grands, sont dispensés par M. Jean-Claude Vernazza avec l'aide actuellement de M. Eric Weïss, en formation pour le brevet d'Etat.
Vous pouvez venir découvrir nos activités une heure gratuitement à la « salle des sports », sous la mairie.
Le Conseil Général participe chaque année à la remise de coupon sport pour les enfants. Cette année, il est passé de 10 € à 15 € et vient en déduction du montant de la cotisation.

LES TARIFS ENFANTS

		Cotisation	Licence Enfants nés entre 1998 et 2003	Somme à régler	Licence Enfants nés en 2004 et après	Somme à régler
Angylois	1 enfant	63 €	14 €	77 €	12 €	75 €
Extérieurs	1 enfant	79 €	14 €	93 €	12 €	91 €

LES TARIFS ADULTES

		Cotisation	Licence + de 16 ans	Somme à régler
Angylois	1 heure	93 €	29 €	122 €
	2 heures	128 €	29 €	157 €
Extérieurs	1 heure	111 €	29 €	140 €
	2 heures	152 €	29 €	181 €

L'assemblée générale s'est tenue le 3 octobre en mairie. Au cours de cette séance, les membres du conseil d'administration ont été élus, et le conseil d'administration a élu le bureau.
Présidente: Mme Michèle Aubier.
Vice-présidente: Mme Catherine Roquet.
Secrétaire: M. Alain Martin.
Secrétaire adjointe: Mme Sylvie Martin.
Trésorière: Mme Joëlle Bras.
M. Gilbert Evrard, élu au conseil d'administration, n'a pas souhaité se représenter au bureau. Nous le remercions pour les nombreuses années durant lesquelles il a assuré les fonctions de trésorier, entre autres, notamment lors de la gestion du centre de loisirs par l'AJLA.
Les membres de l'association remercient également le conseil municipal pour la subvention allouée qui permettra de poursuivre notre activité.
Le Centre communal d'action sociale a demandé notre concours pour organiser sa première vente aux vêtements pour enfants le 15 novembre 2014. Nous avons répondu favorablement à cette sollicitation et nous souhaitons que celle-ci soit suivie de nombreuses autres manifestations.
Au seuil de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos vœux de bonne et heureuse année et vous espérons encore plus nombreux à nos activités.

La Présidente, Mme Michèle Aubier

Détente et Amitié

Tour d'horizon des activités du club durant l'année 2014.

Mardi 7 janvier : assemblée générale suivie de la galette des rois ; élection du bureau pour trois ans

Mardi 11 mars : journée couscous

Mardi 8 avril : loto

Vendredi 26 septembre : sortie parisienne :

- Balade en train pour apercevoir des coins pittoresques de Paris

- Restaurant le midi

- Visite de l'aquarium au Trocadéro

Mercredi 27 octobre : fête de l'amitié à Margny-lès-Compiègne

Super spectacle sur l'Amérique latine

Mercredi 17 décembre : notre repas annuel réservé à nos adhérents

En 2014, nous avons assuré 24 permanences les mardis après-midi. Nous nous réunissons les 1ers et 3e mardis après-midi y compris en juillet et août, de 14 heures à 18 heures, dans notre salle Emilienne-Denant, derrière la mairie. De nombreux jeux de société sont à votre disposition, quelques livres aussi. La distribution d'un goûter et d'une boisson termine la journée.

Pour l'année 2015, le prix du timbre est inchangé à 16 €.

Un grand merci aux personnes qui nous aident et nous témoignent de leur sympathie tout au long de l'année.

Merci aux employés de la commune qui nous apportent leur aide gracieusement lors de nos manifestations.

Merci à Mme le Maire et les élus pour l'aide qu'ils nous apportent.

Notre club compte à ce jour 74 adhérents. D'autre part, notre association célèbrera cette année 2015 ses 34 ans d'existence.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

M. Alain MARTIN, président

Mme Lilian COILLIETTE, vice-présidente

Mme Sylvie MARTIN, secrétaire

Mme Michèle LELANN, trésorière

Tous les membres du bureau, du conseil d'administration, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015. Et surtout une bonne santé à toutes et à tous. Portez-vous bien.

Le Président, Alain MARTIN

Amicale des Pêcheurs

Avec la pêche, soyez en harmonie avec la nature !

Créée dans les années 1980, l'Amicale des Pêcheurs d'Angy bénéficie d'un cadre magnifique, préservé et sauvage, pour s'adonner aux différentes pratiques de la pêche (No Kill) en étang. La biodiversité de ce cadre est importante, carpes, sandres, brochets, gardons, perches, tanches, grenouilles et une grande variété d'espèces d'oiseaux peuplent les eaux cristallines de nos deux plans d'eau. Sensible au respect de cette belle nature, l'association procède à un empoissonnement et un nettoyage des étangs tous les ans. Nous tenons d'ailleurs à remercier la municipalité, M. Godin et son petit-fils pour l'aide qu'ils nous ont apportée pour mener à bien l'opération de faucardage qui était nécessaire à l'équilibre du site.

LE FAUCARDAGE DE L'ETANG

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 15 février 2015, à 9 heures, à la mairie d'Angy. Nous invitons les actionnaires à y participer, et nous accueillerons avec plaisir les nouveaux pêcheurs. Grâce au dynamisme des nouveaux membres du bureau, l'Amicale des Pêcheurs organise des manifestations tout au long de la saison, concours au blanc (fin août), enduro de pêche à la carpe (mi-juin). Cette année, une journée découverte de la pêche, ouverte à tous, est projetée.

Que vous soyez passionnés de pêche ou promeneurs, venez vous détendre, échanger, découvrir, apprendre au bord de l'eau avec l'Amicale des Pêcheurs d'Angy.

Le Président

M. Thierry Dervillez

TARIFS 2014 –2015

Tarifs petit étang action à l'année
Adultes : 55 €
Enfants de 12 à 16 ans : 25 €
Enfants de moins de 12 ans accompagnés par un actionnaire : gratuit
Retraités de la commune : 30 €
Retraités extérieurs : 40 €
Pêche à la journée petit étang
8 € la journée
3 cannes maximum
Contact petit étang : Jean-Claude au 06.12.14.95.86
Tarif de l'action de pêche à la carpe No Kill grand étang : 200 €
Limité à 15 postes, pêche en batterie 4 cannes
Possibilité de sessions de pêche à la carpe 24 h/48 h/semaine:
24 heures : 25 €
48 heures : 40 €
72 heures : 60 €
Semaine : 100 €
Contact pêche à la carpe : Thierry au 06.49.86.71.98
Réunion de l'Amicale le 15 février 2015
Concours aux blancs le 29 août 2015
Enduro carpe et journée portes ouvertes en 2015 : à définir

Football Club d'Angy

Cette année encore, de nombreux jeunes joueurs viennent nous rejoindre au FC Angy.
Plusieurs catégories de petits « s'éclatent » ainsi tous les samedis au sein de notre petite structure familiale, puisque nous comptons 67 licenciés de U6 à U13.
L'objectif étant à terme d'obtenir le label départementale tant souhaité!

Equipe U7 - U9

Equipe Seniors A

Equipe Seniors B

Pour les seniors (34 licenciés), l'objectif est de remonter d'un échelon: en Excellence pour la « A », et en 4e division pour la « B ».

Concernant l'équipe Vétérans, le plaisir est la notion principale avec un objectif caché, « la coupe », mais… chuttt !!!

Un grand merci aux bénévoles qui oeuvrent au quotidien pour le bien-être des licenciés.

Equipe U11

Equipe U13

Football club d'Angy

A l'aube de cette nouvelle année, je me permets, au nom du FC Angy, de vous souhaiter une BONNE ANNEE 2015…

Pascal SEVESTRE

Equipe Vétérans

Compagnie d'arc la Médiévale d'Angy

Président : M. Jean-Louis JOLY
Site : medievalearc-angy
Ligue de Picardie : http://www.picardiearc.com

La saison salle 2014-2015 a vu nos archers fréquenter les podiums dans les concours d'Apremont, Senlis, Chamant et Beauvais.

Le Championnat de l'Oise Jeunes devait avoir lieu à Compiègne les 10 et 11 janvier derniers où il y avait des archers d'Angy.

Les 17 et 18 janvier derniers, un adulte vétéran était sélectionné.

Ensuite, le Championnat de Picardie aura lieu à Vic-sur-Aisne les 14 et 15 février 2015, et le Championnat de France à Vittel du 19 au 22 février 2015.

La saison 2014 sur le terrain extérieur a été annulée suite à un manque de sécurité.

La Médiévale d'Angy vous souhaite ses vœux les meilleurs pour 2015.

Angy-Bury Tennis de table

L'association ANGY-BURY TT est composée d'une quarantaine d'adhérents de tous âges qui disposent de tout le matériel nécessaire, dont un robot, pour la pratique du tennis de table. Les entraînements se font le mardi soir, de 18 h 30 à 20 heures pour les jeune avec entraîneur, le jeudi soir, à partir de 18 h 30 pour les seniors.

Le club se compose de **quatre équipes seniors** et d'**une équipe jeunes**:

. **Une Régionale 3** qui finit deuxième de sa poule, donc elle assure son maintien en R3;

. **Une Départementale 2** qui finit première de sa poule et accède en Départementale 1;

. **Une Départementale 3** qui finit deuxième de sa poule et accède en Départementale 2;

. **Une Départementale 3** qui finit en milieu de tableau de sa poule.

Les jeunes à l'entraînement avec leur nouvel entraîneur, Grégoire FORESTIER, arrivé cette année pour renforcer la Régionale 3 et qui accède en Nationale 2A en individuel pour remplacer Alexis WOROBJEW, tout ça dans le même esprit d'équipe, de camaraderie et de respect.

Double en compétition avec Alexis W. et Damien P.

Pour nous joindre,
A la salle multifonction d'ANGY
Place de la Mairie,
ou auprès de
M. Alain RATOUIT, Président, tél. 06.10.96.47.82
M. Alain PERNODAT, Secrétaire, tél. 06.01.82.60.73

Le bureau ainsi que les membres du club vous souhaitent une bonne année.

Quelles formalités pour quelles constructions ?

	AUCUNE FORMALITE	DECLARATION PREALABLE	PERMIS DE CONSTRUIRE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES	Hauteur jusqu'à 12 m et emprise au sol jusqu'à 2 m² et surface de plancher jusqu'à 2 m² (sauf site classé ou secteur sauvegardé, déclaration préalable) Code de l'urbanisme Art. R. 421-2 a	Hauteur jusqu'à 12 m et emprise au sol ou surface de plancher plus de 2 m² et jusqu'à 20 m² Hauteur plus de 12 m et emprise au sol jusqu'à 2 m² et surface de plancher jusqu'à 2 m² Code de l'urbanisme Art. R. 421-9 a	Autres constructions nouvelles (sauf notamment piscine) Code de l'urbanisme Art R. 421-1
TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE ET CHANGEMENT DE DESTINATION	Entretien-réparation ou surface de plancher et emprise au sol jusqu'à 5 m² Code de l'urbanisme Art. R. 421-13	5 m² < surface de plancher et emprise au sol jusqu'à 20 m² Code de l'urbanisme Art. R. 421-17 f Changement de destination sans modification de la structure porteuse ni façade Code de l'urbanisme Art. R. 421-17 b Travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment Code de l'urbanisme Art. R. 421-17 a Travaux exécutés sur des constructions existantes ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément du plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu et identifié en application du 7° de l'article L. 123-1 comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager Code de l'urbanisme Art. R. 421-17 d Travaux intérieurs dans des construction existantes en secteur sauvegardé lorsque le plan de sauvegarde n'est pas approuvé ou a été mis en révision Code de l'urbanisme Art. R. 421-17 c	Surface de plancher et emprise au sol > 20 m² (ou 40 m² en zone urbaine) Code de l'urbanisme Art. R. 421-14 a Changement de destination et modification de la structure porteuse ou façade Code de l'urbanisme Art. R. 421-14 c Travaux (sauf entretien ou réparations ordinaires ou répondant aux conditions de l'art. R. 421-8) portant sur une partie inscrite ou la totalité d'un immeuble inscrit au titre des monuments historiques Code de l'urbanisme Art. R. 421-16 Travaux sur un élément identifié (art. L. 123-1) comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager par le plan de sauvegarde et de mise en valeur Code de l'urbanisme Art. R. 421-15 b Travaux modifiant la structure du bâtiment ou la répartition des volumes pour les immeubles en secteur sauvegardé lorsque le plan de sauvegarde est approuvé Code de l'urbanisme Art. R. 421-15 a Opération de restauration immobilière (remise en état, modernisation ou démolition d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles) Code de l'urbanisme Art. R. 421-14 d

Communauté de communes du Pays de Thelle (CCPT)

Créée en 1996, la communauté de communes du Pays de Thelle est une structure de coopération intercommunale qui regroupe 36 communes, dont **Angy**. Présidée par Jean-François Mancel assisté par dix vice-présidents, et composée de soixante-cinq délégués, elle assure différents services :

La collecte des déchets (s'ils sont ménagers, verts et triés, en apport volontaire pour le verre) ;
La gestion de Points propres ;
Une opération composteurs avec des référents ;
Une halte garderie itinérante ;
Un relais d'assistantes maternelles ouvert aux assistantes, aux personnes demandant un agrément et aux parents ;
Un service de transport à la demande, le Pass'Thelle bus, fonctionnant sur réservation du lundi au samedi ;
Une aide à l'accession au logement ;
L'information des habitants en direct avec un système de téléalerte ;
Une aide à l'assainissement individuel.

CCPT, 7, avenue de l'Europe, 60530 Neuilly-en-Thelle.
Tél. : 03.44.26.99.50.
Tél. Pass'Thelle bus: 03.44.26.99.54.
Courriel : contact@paysdethelle.fr.
Site : http://www.paysdethelle.fr.
Site Pass'Thelle bus : www.passthellebus.com.

Le Point propre de Bury

L'accès aux Points propres de la CCPT est réservé aux personnes en possession de leur carte d'accès. Il suffit de demander un formulaire au gardien et de le rapporter rempli avec les justificatifs nécessaires. Ensuite, l'accès est gratuit aux particuliers dans la limite de 5 m3 par semaine. Le Point propre de Bury se situe dans la zone d'activités du Bois-Noir, derrière le magasin Lidl.

Assuré en porte-à-porte, le ramassage des déchets ménagers a lieu les mardis et vendredis à Angy. Il convient donc de sortir sacs et poubelles la veille au soir, car la collecte débute dès 5 heures et peut se prolonger jusqu'à 14 heures. Ce service se déroule aussi les jours fériés, sauf le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

Aide à domicile

Pour simplifier vos tâches au quotidien, l'ASDAPA propose l'aide à domicile et aux personnes âgées, un service de soins infirmiers à domicile, et des services (entretien de la maison ou du jardin, bricolage, livraison de courses, etc.).
ASDAPA, 23, rue Jean-Monnet, Beauvais. **Tél. :** 03.44.48.10.18. **Site :** www.aide-domicile-oise.com. **Email:** contact@aide-domicile-oise.com.

Communauté de communes du Pays de Thelle

Parce que la préservation de la ressource en eau est aujourd'hui un enjeu majeur, le Rés'Eau « Les jardins s'emmêlent » propose un programme gratuit de soirées-échanges autour d'une présentation thématique et d'ateliers pratiques ouverts à tous les jardiniers, qu'ils soient novices, amateurs ou confirmés.

Les prochains rendez-vous:

Mardi 27 janvier : compost et paillage, 19 heures, à la CCPT.

Samedi 7 février : comment nourrir votre terre, 9 heures, à la CCPT.

Mardi 10 février: la biodiversité dans le jardin ou sur le balcon, 19 heures, en mairie de Sainte-Geneviève.

Samedi 21 mars : tailler les arbres fruitiers, 9 h 30, à Abbecourt.

Mardi 31 mars : soignez naturellement votre jardin, 19 heures, à la CCPT.

Samedi 11 avril : réalisez votre potager en carré, 9 h 30, à la CCPT.

Syndicat intercommunal de la vallée du Thérain

Le syndicat intercommunal de la vallée du Thérain (SIVT) regroupe les 22 communes situées entre Beauvais et Montataire afin d'assurer une gestion globale et cohérente du Thérain sur ses derniers 50 km.

Sont concernées: Beauvais, Allonne, Therdonne, Warluis, Rochy-Condé, Montreuil-sur-Thérain, Bailleul-sur-Thérain, Villers-Saint-Sépulcre, Hermes, Heilles, Saint-Félix, Hondainville, Angy, Mouy, Bury, Balagny-sur-Thérain, Cires-lès-Mello, Mello, Saint-Vaast-lès-Mello, Maysel, Cramoisy et Montataire.

Le SIVT a été créé en 1963 dans l'unique but de lutter contre les inondations. Aujourd'hui, il a pour rôle de gérer la rivière dans un souci d'intérêt général en préservant la qualité des milieux aquatiques. Il fonctionne sur le principe d'une collectivité territoriale, et ses ressources sont abondées par les cotisations des 22 communes adhérentes. Son siège est en mairie de Rochy-Condé, et il est administré par un comité syndical composé de 44 délégués désignés par leurs conseils municipaux. Angy y est représentée par Alain Martin et Guillaume Leguay.

Le Thérain dans la traversée de Maysel.

La gendarmerie de l'Oise vous protège avec « Stop cambriolages », une application qui vous alerte en temps réel

Téléchargez gratuitement l'application Stop Cambriolages sur les plateformes de téléchargement réservées aux smartphones: Apple Store pour la marque Apple, Play Store pour le système Androïd.

Ensuite, rendez-vous à la page de personnalisation et inscrivez votre numéro de département: 60. Cochez la case « J'accepte de recevoir les notifications ».

Vous serez alors destinataire de message d'alertes opérationnels signalant un cambriolage ou un phénomène particulier, comme par exemple:
« Attention: vague de cambriolages en cours secteur « X » - « Y ». Signalez tout véhicule ou tout fait suspect en composant le 17 ».

Vous recevrez d'autres messages de prévention simple comme : « Bientôt les départs en vacances, pensez à vous inscrire à votre brigade dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances ».

Bulletin municipal d'ANGY
Mairie, 4, place Henri-Barbusse 60250 ANGY
Directeur de la publication : Marie-Chantal NOURY
Conception-réalisation : mairie d'ANGY
Impression : SMI à Clermont
Tirage : 550 exemplaires
Diffusion : janvier 2015

Plan de la commune